

Houyet - Opération de Développement Rural

Havelange, le 14 janvier 2021.

Compte-rendu de la réunion de la CLDR (visioconférence)

Le 13 janvier 2021

Membres présents : Jean-Claude Claes, Dominique Colaux, Brigit de Busscher, Anne-Marie Debruyne, Pascale Declaye, Marie-France Declaye, Edith Golinvaux, Hélène Lebrun (présidente), Jacques Lebrun, Jean Lefebvre, Pauline Lefebvre, André Loute, Etienne Marot, Guillaume Raty, Nicolas Rouard, Christine Streignard, Guillaume Toussaint, Isabeau Wyeme.

Excusés : Jean Gillard et Philippe Mertens

Absents : Suzanne Arnould, Caroline Brot, Thierry Daron, Michael Daron, Maurice Geeroms, Geneviève Godfrin, Quentin Hyat, Jean-Michel Jadoul, Robert Jaminon, Pierre Ledent, Julien Lissou, Pierre Mairiaux, Corine Matz, Denis Moïse, Jean-Yves Pirotte, Lionel Plaquette, Thomas Rouard, Jacques Stassin, Geneviève Taziaux, Sabine Van De Voorde

Pour l'Administration communale : Arnaud Saussez

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : Katty De Grootte, Julie Goovaerts et Florence Loubris

Objectifs de la réunion

- Approuver le PV de la réunion du 02 décembre 2020
- Informer sur les décisions du Collège concernant l'état d'avancement du projet du « Moulin de Wanlin » suite à l'avis de la CLDR du 02 décembre
- Actualiser la fiche projet sur l'aménagement des entrées de village
 - ❖ Choix d'un type « d'entrée porte de village »
 - ❖ Identification des entrées prioritaires

Hélène Lebrun, Bourgmestre de Houyet et présidente de la CLDR, accueille les participants à la visioconférence et présente ses bons vœux.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion de la CLDR (02/12/2020)

Madame Debruyne n'apparaît pas dans les personnes présentes à la réunion. Il s'agit d'une erreur. Suite à cette remarque, le compte-rendu de la CLDR du 02 décembre 2020 est approuvé.

2. Moulin de Wanlin » : Information des décisions du collège suite aux avis de la CLDR du 02 décembre

Lors de la précédente CLDR, les participants ont fait part de leurs remarques concernant la présentation de l'avant-projet par l'INASEP.

Après avoir relevé l'ensemble des remarques faites par la CLDR, le Collège s'est réuni et a précisé et fixé les lignes directrices du projet à l'auteur.

A savoir :

- Se concentrer sur la rénovation du moulin afin de ne pas dépasser l'enveloppe budgétaire prévue (1.200.000€)
- Conserver les éléments de la façade
 - Garder un aspect sobre et cohérent au niveau de la façade arrière
 - Garder les gabarits du corps de logis:
 - Avoir un préau au rez-de-chaussée (ouvert sous bâtiment)
 - Avoir une salle polyvalente à l'étage
 - Prévoir une visibilité permanente de l'espace ouvert et la salle sur les machineries
 - Prévoir une toilette à l'étage
 - Prévoir des toilettes au niveau du préau (celles-ci seraient accessibles aux touristes)
- Avoir un aménagement des abords avec pour objectifs
 - Un point d'arrêt pour les touristes en liaison avec le Ravel
 - L'installation d'un chapiteau lors de festivités villageoises.
- Prévoir un espace extérieur pour le rangement (réserve, poubelles, petit matériel (bancs, tables, ...))

Les aménagements à l'arrière du bâtiment se feront dans une seconde phase.

3. Fiche projet 4 : Aménagement des entrées de villages avec un aspect identitaire

Lors de la CLDR du 24/10/2019, Monsieur Gauthier (commissaire voyer auprès des services techniques provinciaux) est venu présenter quelques exemples de projets menés sur d'autres communes, notamment celle de Gedinne. Lors de cette réunion, la CLDR a remis un avis positif concernant l'introduction d'une demande de convention pour ce projet.

Afin de faire cette demande de convention, la fiche projet doit être actualisée.

Le projet vise à aménager de façon cohérente les entrées de villages avec un aspect identitaire et sécuritaire.

⇒ **CONCERNANT L'IDENTITÉ.**

L'idée est de placer des TOTEMS sur les grands axes de la commune, principalement à l'attention des visiteurs. Au niveau du contenu, ils devront faire effet « carte de visite ». Les éléments relevés pour représenter la commune sont : la culture, la nature (faune et flore), la gastronomie, le tourisme ainsi que l'image verte de la commune au niveau énergies renouvelables dans le quotidien des Houyetois.

Pour les membres, les éléments importants à prendre en considération sont :

- Mentionner le nom du hameau ;
- Mentionner le nom de la commune ;
- Prévoir un système de ralentissement efficace ;
- Mettre en valeur les attraits touristiques ;
- Montrer un élément symbolique pour identifier les villages ;
- Représenter les concepts de nature, faune, flore... ;
- Intégrer les normes en fonction des types de voirie.

Exemples de TOTEMS réalisés sur d'autres communes :



⇒ **CONCERNANT LA SÉCURITÉ**

Les membres se sont répartis en deux sous-groupes. Pour chaque village, ils ont identifié les lieux où devraient se trouver l'aménagement qui devra marquer l'entrée de village.

Il ne s'agissait pas d'identifier un lieu de façon précise. Celui-ci doit faire l'objet d'une étude avec des personnes expertes en la matière dans le but de respecter les règles liées notamment à la sécurité routière. **Le résultat du travail en sous-groupe se trouve en annexe**

Concernant les types d'aménagement, ils seront différents suivant s'il s'agit d'une route régionale ou d'une route communale.

a. Au niveau d'une route régionale, exemple d'aménagement pour une entrée porte



- Barrière ravel de part et d'autre de la route avec arbustes
- Marquage couleur au sol
- Berme centrale dans un autre matériau

NB : il est relevé l'importance de pouvoir effectuer l'entretien facilement.

b. Au niveau d'une route communale on pourrait retrouver 3 types d'aménagement en fonction de la situation :

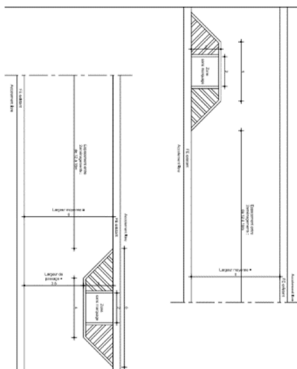
Si dessous, 3 exemples d'aménagements



1. Aménagement léger (juste un marquage au sol) et peut-être un petit panneau identitaire



2. Rétrécissement de la voirie avec arbustes et gendarme couché ou coussin berlinois



3. Chicane avec bac

NB : certains carrefours devront également être aménagés dans le même esprit dans le but d'avoir une cohérence au niveau de l'ensemble des aménagements.

Les membres font part de différentes remarques :

- Des panneaux agglomérations sont manquants à Mesnil Eglise.
- Les nouveaux dispositifs devront tenir compte du passage de charroi agricole et de bus.
- Un nombre important de villages sont traversés par des routes régionales.
- Un marquage au sol pourrait permettre d'indiquer l'entrée sur le territoire communal.

⇒ Suite à toutes ces informations, la fiche projet sera actualisée et présentée pour avis aux administrations compétentes avant de faire l'objet d'une demande de convention.

4. Divers

a. Information sur la voie lente qui reliera Wanlin à Focant

La convention entre la commune de Houyet et Beauraing concernant ce projet est signée. C'est la commune de Beauraing qui gère ce dossier étant donné que les voies concernées couvrent une plus grande partie du territoire de la commune de Beauraing.

b. Rapport annuel.

Chaque année la CLDR est amenée à élaborer et approuver le rapport annuel. Il s'agit d'évaluer les actions menées durant l'année et de proposer un programme pour l'année suivante.

Suite aux conditions sanitaires, le programme 2020 n'a pu être suivi. Il est proposé aux membres de reprendre le programme de l'année 2020 pour l'année 2021.

Remarque : Il est mentionné l'intérêt de se pencher sur un GT pour identifier des actions à mettre en place dans le but d'encadrer, d'aider, de soutenir des personnes, des jeunes dans la détresse sociale notamment suite au COVID. La commune et certains membres informent que la CLDR n'est pas le lieu. Des organismes et services spécialisés existent déjà. La commune accordera une attention particulière à la communication de ces informations.

Le rapport annuel 2020 sera envoyé par mail aux membres pour approbation.

c. Les prochains GT

a. GT aînés: création d'un CCCA

La première réunion concernera une séance d'info avec une responsable de la Province - projet Ville amie des Aînés (VADA) et un membre d'une CCCA d'une commune où cela fonctionne bien. Dès que les contacts seront pris, une date sera fixée.

Un membre suggère de peut-être s'inspirer de la commune de Havelange qui a élaboré une enquête à l'attention des aînés pour recueillir leurs besoins. Ce point sera suggéré lors du GT.

- b. GT activités culturelles et gestion de salles.
Plusieurs membres relèvent les difficultés liées à la gestion des salles notamment à Houyet. Il s'agit d'un problème compliqué mais important. Le GT pourra être scindé de manière à travailler plus précisément sur chaque thématique.
- c. GT sentiers une réunion sera organisée dès qu'il sera possible de se réunir (espérons) en mars
- d. GT verger collectif:
Une première séance d'info traitera de comment organiser ce type de projet avec une information de communes qui ont une expérience sur le sujet.

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

*Katty De Grootte (FRW) : k.degrootte@frw.be
Arnaud Saussez : arnaud.saussez@houyet.net ou 082 67 69 67*

Annexe :
Sous-groupe 1

Villages	Ce qui avait été identifié Pour préparer la réunion	Ce que le groupe a relevé
Mesnil St Blaise	Rue d'Hastièrre Rue du Tchaurnia	Route des écoles Tchaurnia avant d'arriver à l'école
Finnevaux	Le carrefour route de Forzée	Il y a deux entrées Château d'eau et plus bas dans le carrefour lorsqu'on descend le village
Mesnil Eglise		Château d'eau aménagement en commun avec Finnevaux Deux entrées Rue du monument et l'entrée plus proche de Houyet
Hour	<ul style="list-style-type: none"> - Rue des combattants - Rue de la marbrerie - Hameau de Famenne ? 	<p>Dans la rue de la Marbrerie il y a bcp de tournant ce qui fait diminuer la vitesse</p> <p>Par contre près du RAVEL il devrait y avoir un point d'attention car il y a la sortie de camions, le camping, ...</p> <p>La sortie du RAVEL n'est pas très visible.</p> <p>Rue de la libération, route qui descend et arrive sur le village – glissant.</p>
Wanlin	<ul style="list-style-type: none"> - Carrefour de la briqueterie - Rue de la briqueterie (actuellement chicanes tests) 	<p>Rue de la briqueterie, les chicanes tests ont été rapprochées et c'est nettement mieux ;</p> <p>Rue Focan, il y a également des chicanes tests</p> <p>Rue de Hour (non)</p>
Houyet	<ul style="list-style-type: none"> - Route de Hour - Rue de la station avant le pont 	<p>Rue de la station, le marquage au sol ne suffira pas pour faire diminuer la vitesse. Attention présence du RAVEL</p> <p>Avoir un panneau identitaire et aménagement avant le Maupas</p> <p>Route de Hour, certains roulent vite mais la présence du RAVEL aide déjà</p>

		Peut-être prévoir des chicanes <ul style="list-style-type: none"> - Devant la gendarmerie - Prévoir un panneau identitaire en venant du bois Jacques
--	--	--

Sous-groupe 2

Villages	Ce qui avait été identifié Pour préparer la réunion	Ce que le groupe a relevé
Hulsonniaux	RN 910 (entrée et sortie)	<ul style="list-style-type: none"> - Placer l'entrée avant la chapelle et donc aligné sur le panneau d'entrée en agglomération - Plusieurs idées à hauteur du Y ; carrefour à 3 bras ; un mini rond points suggéré ; galerie végétale
Custinne	<ul style="list-style-type: none"> - Drève de Payenne - N 982 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas utile de marquer l'entrée sur la Drève de Payenne - Sur la N982 placer un totem à l'entrée de la rue Joseph-Garnier ; au niveau des bulles à verres - Un élément pourrait peut-être être placé en venant de l'autoroute sur la N982
Ver	<ul style="list-style-type: none"> - Route Mont Gauthier - Route de Ciney 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager le Y dangereux au carrefour de la N 982 et la N 929 - Mettre un totem à l'entrée de Ver en venant de Custinne, avant le Carrefour de la rue des Maquets
Celles	- N94 (entrée et sortie)	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager un système de ralentissement au niveau de la rue des Rêches Voies et de la rue de l'Ermitage - Rondpoint sécuritaire et identitaire du Tank (plusieurs demande de

		créer un rond-point à cet endroit)
Gendron	- ? Identitaire	<ul style="list-style-type: none"> - Un rétrécissement est impossible, la route sur le Mont est trop étroite - Proposition de placer un totem discutable puisqu'il s'agit d'un hameau - Réduire le centre à 30 Km/h
Ciergnon	- N911	<ul style="list-style-type: none"> - Sur la route de Rochefort - Aspect sécuritaire : limiter à 50km/h ; veiller à ce que les panneaux soient bien visibles

NB : réflexions complémentaires amenées lors des échanges

- Route de Hour, il pourrait y avoir quelques aménagements à minima près du cimetière (banc, ...)
- Ciergnon :
 - o problème de haie trop haute qui empêche la bonne visibilité
 - o remplacer l'ancien panneau 70 par un panneau 50 km/h
 - o une zone tampon va être créée
 - o il pourrait y avoir des bandes transversales sur la route pour marquer la zone 50km/h
 - o il s'agit d'une zone particulièrement touristique, rappeler l'appartenance à la commune de Houyet
 - o le cheminement piéton n'est pas sécurisé.